

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

---

## SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

### AMENDEMENT

N ° 2094

présenté par  
M. Travert

-----

#### ARTICLE 22 BIS

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« c) Au début de la dernière phrase, les mots : « Cet avis est » sont remplacés par les mots : « Ces avis sont ». »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.